



Pour s'inscrire à l'Association Sportive

publié le 10/09/2018

Au sein du collège fonctionne une association sportive. Elle fonctionne comme un club multisports et est un prolongement des cours d'EPS.

Elle est ouverte à tous les élèves de l'établissement de la 6ème à la 3ème quel que soit leur niveau.

Les entraînements ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 12h30 et 13h50. (cf : programmation jointe)

Les rencontres inter-établissements ont lieu quand à elles les mercredi après-midi.

Pour s'inscrire, il faut :

une autorisation parentale(cf : fiche d'inscription jointe)

une cotisation de 20 euros ou 26 euros (avec t-shirt)

En chèque de préférence, à l'ordre de « Association Sportive Collège Descartes ».

Enfin, si vous souhaitez avoir plus de renseignements vous pouvez consulter le document d'information joint mais aussi ne pas hésiter à demander aux professeurs d'EPS.

Les professeurs d'EPS

 [programme_unss_20182019](#) (Word de 129.2 ko)

 [fiche_inscription_as_annee_2018_2019](#) (Word de 243.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.